

VOUS SOUHAITEZ OPTER POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE OU LE RENOUVELER ?

C'EST FACILE !

- ✓ Complétez et signez le " mandat de prélèvement SEPA " et le " règlement ".
- ✓ Retournez ces documents avec votre dossier d'inscription / réinscription à l'adresse suivante :

Conservatoire du Choletais

5 Rue Tournerit

49300 Cholet

- ✓ Joignez-y votre **Relevé d'Identité Bancaire (RIB)**

ATTENTION !

Toute demande de prélèvement doit être adressée avant le 31 octobre 2021 avec l'ensemble des pièces demandées. Passé ce délai et/ou sans la totalité des documents, le paiement s'effectuera obligatoirement sur factures.

DATES DES PRÉLÈVEMENTS

- ✓ 22 novembre 2021
- ✓ 20 décembre 2021
- ✓ 20 janvier 2022
- ✓ 21 février 2022
- ✓ 21 mars 2022
- ✓ 20 avril 2022

Une facture provisoire ainsi que votre échéancier vous seront adressés au début du mois d'octobre 2021.

